



VILLE DE
LA TUQUE

MÉMOIRE

**Déposé au gouvernement du Québec dans le cadre
des consultations régionales du Sommet sur le
transport ferroviaire 2019**

**Déposé par
Ville de La Tuque**

**Présenté par
Monsieur Pierre-David Tremblay,
président du conseil d'agglomération et maire de La Tuque**

**Trois-Rivières
3 octobre 2019**

INTRODUCTION

Le gouvernement du Québec a récemment adopté la *Politique de mobilité durable – 2030 : Transporter le Québec vers la modernité*. Découlant de cette dernière, le cadre d'intervention en transport ferroviaire fait état des tendances et des enjeux de ce mode de transport et établit des cibles à atteindre dans différents axes d'intervention.

Devant les objectifs ambitieux de la PMD – 2030 et constatant les opportunités et les perspectives de croissance favorables du transport ferroviaire au Québec, le ministère des Transports tiendra le Sommet sur le transport ferroviaire en décembre 2019. Auparavant, le ministère organise des consultations régionales à ce sujet et c'est dans le cadre de la consultation réalisée pour les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec que Ville de La Tuque dépose ce mémoire.

Le transport ferroviaire est un actif très important pour l'agglomération de La Tuque qui compte sur deux lignes de chemin de fer : celle reliant Montréal à Senneterre en Abitibi-Témiscamingue qui traverse le centre-ville de La Tuque et celle reliant Montréal à la région du Saguenay-Lac-St-Jean qui traverse la municipalité de Lac-Édouard dans l'agglomération de La Tuque. Ces deux axes ferroviaires importants servent au transport de marchandises par le biais du Canadian National (CN), ainsi qu'au transport de passagers par le biais de Via Rail.

Il est primordial pour nous de présenter, dans le cadre de cette consultation régionale, notre position sur le sujet, car les décisions qui seront prises auront un impact majeur sur le développement de notre territoire et la qualité de vie de nos citoyens. Voilà pourquoi nous procédons au dépôt du présent mémoire. Nous comptons sur cette démarche pour protéger les intérêts des gens, des entreprises et des villégiateurs de l'agglomération de La Tuque, ainsi que de tous les visiteurs qui utilisent les services ferroviaires sur notre territoire pour se déplacer.

PRÉSENTATION DE VILLE DE LA TUQUE

Le gouvernement du Québec a adopté le 26 mars 2003, le décret visant le regroupement de la Ville de La Tuque, de la municipalité de Parent et des municipalités de La Bostonnais, de La Croche et de Lac-Édouard, incluant également tout le territoire non organisé de la MRC du Haut-St-Maurice, constituant ainsi la nouvelle Ville de La Tuque. La MRC du Haut-St-Maurice a donc cessé d'exister à la date d'entrée en vigueur du décret. En juin 2004, les populations de Lac-Édouard et de La Bostonnais ont par référendum fait le choix de se reconstituer en tant que municipalité locale. Cette défusion a donné naissance, le 1^{er} janvier 2006, à l'agglomération de La Tuque qui regroupe les municipalités de La Tuque, La Bostonnais et Lac-Édouard.

La Ville de La Tuque demeure cependant la ville centrale et conserve tous les droits, responsabilités et obligations qui étaient antérieurement conférés à la MRC en vertu de ses compétences d'agglomération. La Ville de La Tuque est administrée par un conseil municipal qui

comprend six conseillers, dont deux représentent les secteurs forestiers des anciens territoires non organisés, incluant les secteurs ruraux de Parent et La Croche.

Les maires des municipalités reconstituées de Lac-Édouard et de La Bostonnais s'ajoutent aux élus de Ville de la Tuque pour constituer le conseil d'agglomération de La Tuque, ce dernier est le pouvoir décisionnel en ce qui concerne toutes les responsabilités normalement inhérentes à une MRC.

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE

L'agglomération de La Tuque occupe, dans la portion nord de la région administrative de la Mauricie, un vaste territoire de 29 645 km², soit près de 85 % de la superficie totale de la région de la Mauricie. Le milieu urbain latuquois ne représente qu'approximativement 1 % de la superficie totale de l'agglomération. Le secteur de La Tuque constitue le principal centre urbanisé. Les espaces résidentiels, publics et communautaires, les entreprises industrielles de même que la plupart des établissements commerciaux et de services s'y concentrent. Ville de La Tuque compte 11 033 habitants en 2019. À eux s'ajoutent les 632 habitants de La Bostonnais et les 196 habitants de Lac-Édouard. Trois réserves indiennes (Coucoucache, Opitciwan et Wemotaci) y sont aussi enclavées avec une population totale de 3 510 Atikamekw. Sur un territoire aussi grand que celui d'un pays comme la Belgique qui compte plus de 11 millions d'habitants, un peu plus de 15 000 personnes vivent dans l'agglomération de La Tuque.

Le milieu forestier de Ville de La Tuque couvre plus de 27 298 km². Quelques hameaux sont répartis à l'intérieur de l'ancien TNO. Il s'agit notamment de Clova, Base Radar, Casey, Sanmaur, Vandry, Rapide-Blanc et Kiskissink. Sur ce vaste territoire, on retrouve 4 220 chalets, dont 90 % des propriétaires sont des personnes qui n'habitent pas l'agglomération de La Tuque. Comme Ville de La Tuque compte 4 065 résidences, on retrouve sur son territoire plus de chalets que de maisons.

PORTRAIT DE L'UTILISATION DES SERVICES FERROVIAIRES DANS NOTRE MUNICIPALITÉ

Le transport ferroviaire est un service essentiel dans l'agglomération de La Tuque, car il permet aux populations vivant à chaque extrémité du territoire, loin du centre urbain, de voyager pour recevoir des services. Le train de passagers qui passe presque tous les jours à La Tuque, à l'exception du samedi, sert au transport de la nourriture, des médicaments, de la poste, de matériaux et de nombreux biens en plus des personnes qui viennent en milieu urbain pour recevoir certains services, notamment des soins de santé.

|| Le transport ferroviaire dans l'agglomération de La Tuque est essentiel pour assurer la qualité de vie des citoyens qui vivent en milieu éloigné.

Le transport ferroviaire est également un service essentiel pour les membres de la nation Atikamekw qui vivent dans l'agglomération de La Tuque, car ils sont nombreux à utiliser ce moyen de transport pour se déplacer.

Le transport ferroviaire est également un service essentiel pour les entreprises latuquoises. La scierie de Parent, à titre d'exemple, transporte son bois d'œuvre par train. La papetière WestRock qui a une usine au centre-ville de La Tuque utilise aussi le train autant pour le transport des rouleaux de carton qu'elle produit que pour recevoir les matières premières et produits chimiques nécessaires à sa fabrication.

Paradis de la chasse et de la pêche, l'agglomération de La Tuque bénéficie de la présence de 63 pourvoies et 9 zones d'exploitation contrôlée (ZECS) situées en milieu forestier. Pour eux, le transport ferroviaire est essentiel, car Via Rail offre un service personnalisé qui permet à ses passagers de quitter et de prendre le train n'importe où sur la ligne de chemin de fer entre La Tuque et Senneterre. Même les vélos, canots, kayaks et autres équipements pour le plein air sont admis sur le train. Ce service permet à notre municipalité de se démarquer dans son offre touristique et contribue à créer d'importantes retombées économiques dans l'industrie touristique de l'agglomération de La Tuque.

De plus, non seulement La Tuque bénéficie de l'une des plus belles routes panoramiques au Québec avec la route 155 qui longe la rivière Saint-Maurice, elle bénéficie aussi de l'une des plus belles lignes ferroviaires au Québec, car les paysages magnifiques que les passagers peuvent observer sont uniquement accessibles par le train. D'ailleurs, Via Rail n'hésite pas à ajouter l'un de ses wagons panoramiques au train de Montréal - La Tuque – Senneterre régulièrement pour offrir une expérience exceptionnelle à ses passagers.

Via Rail et le CN sont des partenaires importants pour Ville de La Tuque. Actuellement, le projet de déploiement de la fibre optique le long de la route 155 se fait en collaboration avec eux pour faciliter les opérations. Les deux entreprises vont en retirer les bénéfices en ayant la capacité d'offrir bientôt un accès Internet à leurs employés et leurs clients sur le train.

NOS RECOMMANDATIONS

Par la présente, Ville de La Tuque vous transmet ses principales recommandations en vue du Sommet sur le transport ferroviaire, organisé par le ministère des Transports du Québec. Notre municipalité endosse la position de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) à ce sujet, qui par le biais de son comité sur le transport ferroviaire a organisé le 9 novembre 2018 un Forum municipal sur le transport ferroviaire à Trois-Rivières où nous étions présents. La Tuque a signé la Déclaration de Trois-Rivières où elle s'engage à :

- Développer le transport ferroviaire pour qu'il devienne un mode de transport structurant et hautement concurrentiel pour les régions du Québec;

- Améliorer l'interconnectivité pour que le transport ferroviaire devienne une alternative viable pour la mobilité des personnes;
- Optimiser l'intermodalité pour que le transport ferroviaire des marchandises devienne une solution pour diminuer la présence des camions sur les routes, contrer la congestion routière et les émissions de gaz à effet de serre;
- Revendiquer une collaboration étroite avec les gouvernements canadien et québécois pour que le transport ferroviaire soit sécuritaire en tout temps et en toutes circonstances pour la population, et cela, dans le respect des compétences municipales.

Cette mobilisation sans précédent du milieu municipal démontre l'importance du transport ferroviaire pour la vitalité économique et la desserte des régions du Québec.

En conséquence, les recommandations que nous faisons dans le cadre de cette consultation sont sensiblement les mêmes que les recommandations déposées par l'UMQ, c'est-à-dire:

1. Faire l'état du réseau ferroviaire québécois

Comme partout au Canada, le réseau ferroviaire de l'agglomération de La Tuque existe depuis près d'un siècle et aurait besoin d'un programme d'entretien plus régulier. La principale raison pour laquelle nos gens ne prennent pas le train comme moyen de transport est liée au fait que le train prend beaucoup trop de temps à rallier La Tuque et Montréal. Nous savons que le train roule souvent à vitesse réduite en raison du réseau des rails qui n'est pas performant. Par exemple, en été, le train doit réduire sa vitesse parce que les rails se tordent sous l'effet de la chaleur.

Nous avons constaté aussi ces dernières années que comme le réseau ferroviaire de l'agglomération de La Tuque est moins rentable que d'autres portions au Québec, le CN y investit moins d'argent pour son entretien. Si nous voulons collectivement au Québec favoriser le transport ferroviaire, il faut trouver une façon d'améliorer la qualité du réseau pour maximiser les performances des trains.

Nous proposons que le gouvernement du Québec réalise un portrait précis de l'état du réseau ferroviaire du Québec, autant pour les équipements nécessaires à l'exploitation (voies, appareils de voie, bâtiments et infrastructures) que pour les besoins en investissements pour les cinq prochaines années, afin de pouvoir opérer d'une façon sécuritaire et optimale les activités ferroviaires, et cela, en considérant les trois facteurs suivants : tronçon, exploitant, desserte non-utilisée.

Cette analyse devrait également tenir compte des besoins des municipalités comme La Tuque où la voie ferroviaire traverse plusieurs intersections de rues qui ne sont pas pourvues de barrières

automatiques d'arrêt, mais seulement de passages à niveaux avec des feux clignotants, ce qui oblige le conducteur du train à siffler plusieurs fois avant, pendant et après l'intersection. De nombreux citoyens se plaignent du bruit causé par le sifflement du train tard en soirée ou la nuit. Actuellement, pour ajouter des barrières à ses passages à niveaux, La Tuque devrait en assumer la totalité des frais, car il n'existe aucune règle obligeant le CN à participer au paiement d'un tel équipement de sécurité.

2. Favoriser l'entretien de proximité des équipements ferroviaires

Il fût un temps où le CN comptait beaucoup plus de travailleurs permanents dans l'agglomération de La Tuque, que ce soit en milieu urbain ou à Parent et Lac-Édouard. Aujourd'hui, les équipes sont réduites au minimum et nous constatons que la qualité des services d'entretien a diminué. Actuellement, l'entretien des équipements ferroviaires, qu'il soit mineur ou majeur, s'exécute dans des ateliers fixes situés dans les grands centres urbains ou par des équipes volantes. Les temps de réaction sont donc beaucoup plus longs, surtout sur un aussi vaste territoire que le nôtre.

|| Nous proposons que le gouvernement fasse une étude exhaustive de la flotte de wagons qui circulent sur son réseau et qu'elle en documente l'entretien. À la lumière de ces résultats, nous proposons que le gouvernement évalue les solutions de proximité pour favoriser un entretien optimal dans notre région.

Le fait d'avoir plus d'employés du CN vivant dans notre collectivité contribuerait également à améliorer la communication entre l'entreprise et notre municipalité qui est déficiente actuellement. Par exemple, lorsqu'il y a des travaux sur les passages à niveaux, notre municipalité en est informée à la dernière minute, ce qui nous laisse aucune marge de manœuvre pour en diminuer l'impact.

C'est aussi notre municipalité qui doit mettre à contribution son personnel et ses ressources financières pour utiliser ses moyens de communication pour avertir sa population des travaux du CN qui causent des entraves. Ces travaux ne sont pourtant pas sous la responsabilité de la municipalité. Nous dépensons donc de l'argent public pour pallier au fait que le CN n'informe pas les citoyens. Le CN aurait tout intérêt à prendre exemple sur le ministère des Transports à ce chapitre en mobilisant son équipe des communications au service de la population.

3. Créer un crédit d'impôt pour l'utilisation du transport ferroviaire

Le gouvernement a mis en place plusieurs incitatifs en matière de transport. Que ce soit pour l'achat d'un véhicule électrique ou pour l'utilisation du transport en commun, les Québécois bénéficient de rabais qui les encouragent à modifier leurs habitudes de transport. Nous croyons que le transport ferroviaire devrait lui aussi bénéficier d'un incitatif pour convaincre les citoyens de laisser de côté leur véhicule au profit du train lorsque vient le temps de se déplacer.

La principale raison pour laquelle nos citoyens n'utilisent pas le train pour se déplacer vers le sud ou vers le nord sont les délais que requiert un déplacement ferroviaire par rapport à un

déplacement par la route. Le train de passagers de Via Rail est très souvent victime du fait que les trains de marchandises du CN ont la priorité sur le réseau ferroviaire. Les retards sont donc fréquents, ce qui nuit à la réputation du train comme moyen de transport.

|| Nous proposons de prioriser le transport des personnes lorsque possible en mettant en place des voies dédiées pour le transport des personnes. Pour les trajets longue distance, comme par exemple Montréal – La Tuque – Senneterre, il faudrait un nombre suffisant de voies d'évitement pour permettre au train de passagers de quitter la voie principale, afin d'avoir plus d'options pour la cohabitation entre les trains de marchandises et les trains de passagers.

Si plusieurs moyens sont mis en place pour réduire les temps de déplacement, le train apparaîtra comme une option beaucoup plus intéressante aux yeux de la population. Si à cela s'ajoute un incitatif financier, comme par exemple un crédit d'impôt pour l'utilisation du train comme moyen de transport, alors le train devient une option doublement intéressante.

Par la même occasion, si le nombre de passagers augmente, la qualité des services de Via Rail augmentera aussi. Ville de La Tuque possède les gares de La Tuque et de Parent. Les employés qui offrent des services aux clients de Via Rail sont des employés municipaux. Nous sommes donc bien placés pour entendre les commentaires positifs et négatifs des usagers du train sur notre territoire. Le commentaire négatif qui revient le plus souvent est celui des délais et des retards. Les usagers du train ne sont jamais certains qu'ils pourront arriver à temps à un rendez-vous, alors ils prennent leur véhicule.

Les habitués du train nous disent aussi qu'ils observent que la qualité et la propreté des équipements de Via Rail est moindre sur le circuit Montréal – La Tuque – Senneterre que dans d'autres tronçons plus achalandés, nous laissant croire que le fait d'être en région éloignée fait en sorte que la compagnie utilise chez nous ses plus vieux équipements. Si le transport de passagers devient plus rentable pour Via Rail, la compagnie pourra investir dans ses équipements pour améliorer son service, ce qui entraînera encore plus de popularité pour ce mode de transport.

4. Améliorer l'interconnectivité entre les modes de transport

Un autre problème lié à l'utilisation du train comme moyen de transport est le fait qu'il n'y a pas de synergie entre les différents modes de transport qui permettent de se déplacer d'une région à l'autre et/ou vers les grands centres urbains au Québec. Les gens de La Tuque qui veulent aller à Trois-Rivières doivent quitter le train à la gare de Shawinigan. Ensuite, il n'y a pas de transport en commun entre Shawinigan et Trois-Rivières, alors ils doivent se débrouiller pour trouver un bon samaritain qui acceptera de faire du covoiturage.

Autre exemple: pour aller à Québec en train, les gens de La Tuque doivent se rendre à Montréal pour ensuite prendre le train Montréal – Québec de la rive sud, ce qui représente presque une journée de déplacement contre à peine 2 h 30 pour un trajet en voiture.

Contrairement au modèle européen, le train n'est pas un moyen de transport facilitant pour les citoyens du Québec.

Nous proposons que le gouvernement réfléchisse à un plan d'ensemble du transport en commun au Québec pour favoriser les déplacements entre les régions et les grands centres urbains par le train. Ce plan doit tenir compte non seulement des centres urbains très peuplés, mais aussi des populations qui vivent dans les régions ressources du Québec où le transport ferroviaire est tout aussi essentiel que dans les grandes villes.

CONCLUSION

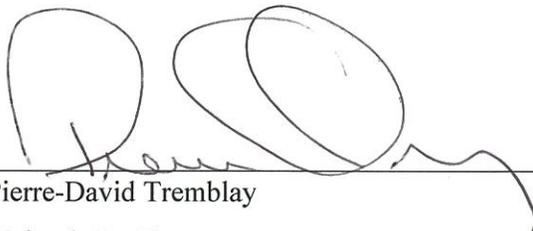
Le transport ferroviaire est très important pour l'agglomération de La Tuque. Le fait de pouvoir compter sur deux axes ferroviaires majeurs reliant Montréal aux régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay-Lac-St-Jean, en passant par l'agglomération de La Tuque, est un incitatif important lorsque vient le temps de convaincre une entreprise de s'installer chez nous.

Le transport ferroviaire est aussi très important pour les 15 000 habitants de notre agglomération, allochtones et autochtones, car le train permet de relier le centre urbain de La Tuque à toutes les communautés qui vivent sur le vaste territoire de notre collectivité.

Le transport ferroviaire dans l'agglomération de La Tuque permet non seulement aux gens de se déplacer sur le territoire, mais il offre aussi un moyen d'assurer la qualité de vie de notre population par le transport de biens essentiels comme la nourriture, les médicaments et les vêtements.

Dans un Québec où l'occupation du territoire est un enjeu, le transport ferroviaire est essentiel. Cependant, ce mode de transport gagnerait à bénéficier d'un meilleur soutien financier pour susciter des investissements dans le réseau qui lui ferait le plus grand bien. Dans l'optique où nous voulons collectivement développer l'utilisation du train comme moyen de transport au Québec, que ce soit pour les personnes ou pour la marchandise, il nous apparaît primordial que les gouvernements s'impliquent de différentes façons.

Signé à La Tuque, ce 2 octobre 2019



Pierre-David Tremblay

Maire de La Tuque



Rédigé par Hélène Langlais

Directrice des communications